

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU HAUT-ALLIER

BILAN D'ACTIVITE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Année 2011

Présenté et approuvé en séance plénière du 31 janvier 2012



SOMMAIRE

<i>Rappels</i>	3
I. ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROCEDURE.....	4
➤ L'année 2011.....	5
➤ Où en sommes nous dans la procédure SAGE ?.....	5
➤ Les étapes et études à venir.....	5
II. REUNIONS.....	6
➤ Réunion de la CLE.....	6
➤ Réunion du bureau de la CLE.....	7
➤ Commissions Thématiques.....	7
➤ Commission Globale.....	7
➤ Commission Géographiques.....	8
III. ETUDES.....	9
➤ Diagnostic.....	9
➤ Scénario tendancier.....	9
➤ Stage sur les ouvrages hydrauliques.....	10
IV. INFORMATION/COMMUNICATION.....	11
V. BUDGET.....	14

Rappels

L'arrêté inter-préfectoral du 3 mai 2006 a fixé le périmètre du SAGE du Haut-Allier. C'est l'unité hydrographique cohérente N°38 déterminée par le SDAGE Loire-Bretagne. Elle s'étend des sources de l'Allier à sa confluence avec la Senouire sur la commune de Vieille Brioude.

* * * * *

La Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée d'élaborer le SAGE a été constituée par arrêté inter-préfectoral du 26 janvier 2007 modifié par les arrêtés du 14 novembre 2008 et du 1^{er} juin 2011. Elle est composée de 44 membres.

* * * * *

La Commission Locale de l'Eau a désigné, lors de sa réunion d'installation le 7 mars 2007, le Syndicat Mixte d'Aménagement (S.M.A.T.) du Haut-Allier comme structure porteuse du SAGE Haut-Allier.

* * * * *

L'article 12 du Règlement Intérieur de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Haut-Allier adopté le 27 novembre 2008 précise :

La commission établit un rapport annuel sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux dans le bassin. Ce rapport est adopté en séance plénière. Il est transmis obligatoirement au Préfet coordonnateur de bassin, au Préfet de l'Ardèche, au Préfet du Cantal, au Préfet de la Haute-Loire, au Préfet de la Lozère et au Préfet du Puy de Dôme.

* * * * *

I. ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROCEDURE

➤ L'année 2011 :

Durant l'année 2011, suite à la démission de Melle Mignon, et en accord avec le bureau de la CLE, le SMAT du Haut-Allier a procédé au recrutement d'un nouveau chargé de mission SAGE. Ainsi Melle LAGALY Aude remplace Melle Mignon depuis le 17 mars 2011.

Suite à une volonté de la Commission Locale de l'Eau, l'étude « Diagnostic et Scénario tendanciel » du SAGE du Haut-Allier a été confiée, en novembre 2010, aux cabinets d'études « Césame environnement » et « Autrement dit ».

Durant la phase de diagnostic, les quatre commissions thématiques ont été réunies pour la première fois, les 17 et 18 mars 2011, à Chanteuges pour un important travail de concertation.

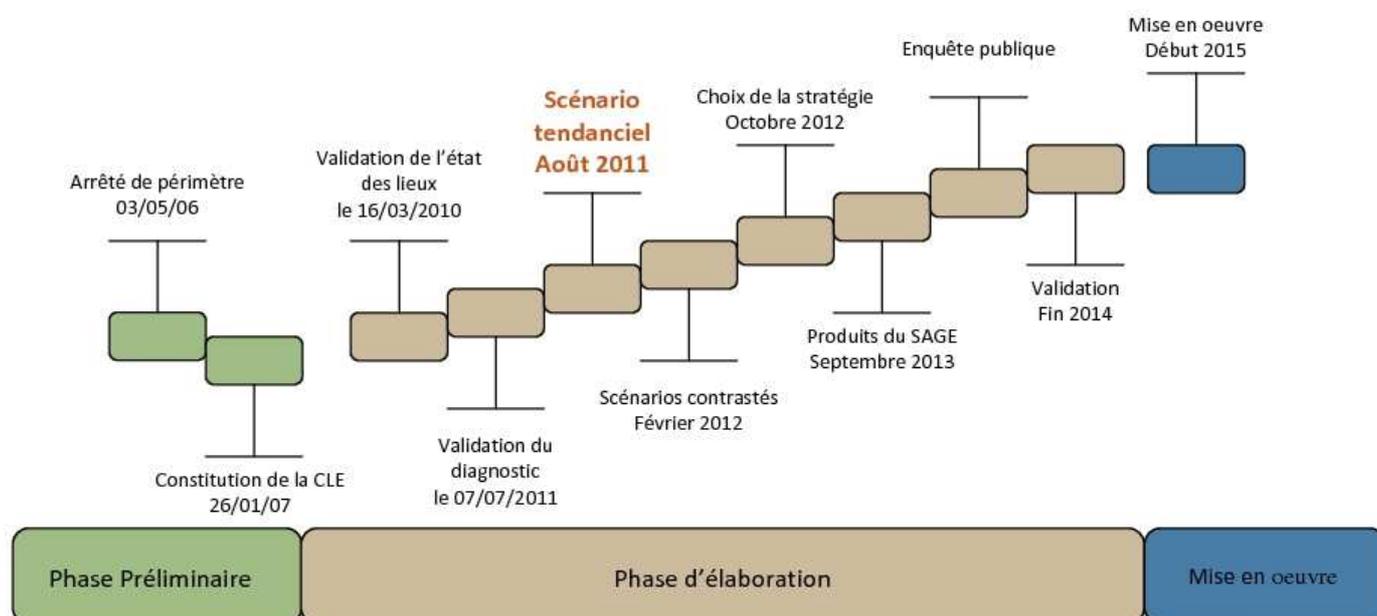
Le diagnostic de la ressource en eau et des milieux aquatiques, son atlas cartographique, les récits de vie des commissions thématiques, ainsi que le diagnostic socioéconomique, ont été validés lors de la CLE du 07 juillet 2011.

Le Scénario tendanciel a débuté à l'été 2011. Lors de cette étape, trois commissions géographiques ont été mises en place, afin d'avoir une vision territorialisée des problématiques.

Ces commissions géographiques se sont réunies les 26 et 27 octobre 2011 à Naussac, Monistrol d'Allier et Chilhac.

Le Scénario Tendanciel sera présenté à la prochaine CLE su SAGE prévue le 31 janvier, pour validation.

➤ Où en sommes nous exactement dans la procédure du SAGE ?



D'après le calendrier prévisionnel, présenté ci-dessus, la phase d'élaboration du SAGE devrait se terminer à la fin de l'année 2014.

➤ **Etapes et études à venir :**

L'année 2012 sera consacrée à l'élaboration et à la validation des « Scénarii contrastés et au choix de la stratégie » du SAGE. Chaque étape nécessitant une validation avant engagement de la suivante, 2 réunions de CLE, au minimum, seront organisées au cours de cette année.

En parallèle, un projet fédérateur en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire du SMAT du Haut-Allier, à destination des scolaires (collège du Haut-Allier, Collège privé de Saugues, école publique de Lavoûte Chilhac) a été mis en place. Plusieurs interventions auront lieu au printemps autour de la rivière Allier et de son écosystème.

Les démarches de communication (lettre d'information du SAGE, mise à jour du site internet, article de presse, rédaction de plaquettes informatives...) seront également reconduites en 2012.

Le SDAGE Loire Bretagne 2010-2015, demande au SAGE « d'identifier les enveloppes de fortes probabilité de présence de zones humides et de hiérarchiser ces enveloppes en fonction de l'importance de l'enjeu « zone humide » dans l'atteinte du bon état des masses d'eau et pour la biodiversité ». Un inventaire des zones humides devrait donc être engagé pour la partie Haute-Loire du territoire du SAGE du Haut-Allier, les départements de l'Ardèche et de la Lozère ayant déjà réalisé ce travail.

II. REUNIONS

➤ La Commission Locale de l'Eau

En 2011, la Commission Locale de l'Eau, organe décisionnel du SAGE, s'est réunie à deux reprises.

- Réunion de CLE du 14 janvier 2011, à Chanteuges

Ordre du jour :

- Présentation des bureaux d'études retenus pour réaliser les étapes diagnostic et scénario tendanciel du SAGE du Haut-Allier
- Présentation et validation du bilan d'activité de la Commission Locale de l'Eau
- Présentation de l'actualité de la politique de l'eau :
 - Les ouvrages prioritaires
 - Le nouveau classement des cours d'eau
 - Le Conseil Lozérien de l'eau
 - Le SDAGE et les missions des CLES - Cas du Haut-Allier
- Le site internet du SMAT et la page du SAGE
- Questions diverses

Participants :

16 des 44 membres qui composent la CLE étaient présents.

Au cours de cette réunion, la **CLE du SAGE a validé :**

- Le bilan d'activité 2009-2010
- La date des commissions thématiques pour la phase de diagnostic
- La participation de la CLE au Conseil Lozérien de l'Eau
- La mise en ligne des comptes-rendus de réunion de CLE sur le site internet du SAGE

- Réunion de CLE du 07 juillet 2011, à Langeac

Ordre du jour :

- Présentation et validation du diagnostic
- Présentation de la méthodologie du scénario tendanciel
- Présentation du Projet de nouveau classement des cours d'eau
- Présentation du fonctionnement et de la gestion du barrage de Naussac



Participants :

15 des 43 membres qui composent la CLE (le représentant de l'EPL était en cours de désignation) étaient présents et sept détenaient un pouvoir de vote. Le quorum de moitié était donc réuni.

Au cours de cette réunion, la **CLE du SAGE a validé** :

- Le diagnostic, son atlas cartographique et les documents associés (contribution des acteurs, rapports d'entretiens)
- L'ensemble des membres de CLE s'est montré favorable au projet de classement des cours d'eau, hormis quelques remarques qui ont été adressées au Préfet coordonnateur de Bassin.

➤ **Le Bureau de la CLE**

Le bureau a pour principale mission de préparer avec le Président les travaux de la CLE. Le bureau de la CLE s'est réuni une seule fois en 2011.

- **Réunion de bureau du 14 juin 2011 à Langeac**

Ordre du jour :

- Correction des documents de diagnostic du SAGE
- Présentation de la méthodologie du Scénario tendanciel
- Présentation d'un projet de thèse sur la mobilité des métaux émis par d'anciens sites miniers, pour la rédaction d'une lettre d'intérêt auprès de l'EPL.
- Information sur le reprofilage de la RD906 sur la commune de Luc
- Consultation du SAGE sur le projet de classement des cours d'eau

Lors de cette réunion, le bureau a corrigé certains éléments du diagnostic et la formulation de certains enjeux du territoire.

L'ensemble des membres a également donné un avis favorable à la méthodologie du scénario tendanciel ainsi qu'aux dates proposées pour les commissions géographiques.

Après la présentation d'un projet de thèse concernant les « conséquences de la mobilité des métaux sur la qualité des sédiments et leurs impacts biologiques », les membres du bureau de la CLE ont décidé à l'unanimité de faire une lettre d'intérêt auprès de l'Etablissement Public Loire pour soutenir cette thèse. Cette étude permettrait d'avoir un apport de connaissances sur la qualité des sédiments de certains affluents de l'Allier. En effet, certaines actions, comme le démantèlement des ouvrages hydrauliques, peuvent remettre en suspension des métaux potentiellement toxiques présents dans les sédiments. Il est donc intéressant d'avoir ces données avant d'agir. Le secteur des affluents Langeadois de l'Allier, la Senouire et le secteur Crouce-Ceroux sont concernés par cette problématique. Dans ce cadre, l'animatrice du SAGE du Haut-Allier sera associée au comité de pilotage de cette étude.

Le bureau de la CLE a également échangé sur le projet de classement des cours d'eau.

Après plusieurs interrogations sur des secteurs non classés, l'ensemble des membres du bureau décide d'inviter la DREAL de Bassin à présenter ce projet lors de la CLE du SAGE, afin d'obtenir de plus amples informations.

➤ Les Commissions thématiques



Elles se sont réunies les 17 et 18 mars 2011 à la salle polyvalente de Chanteuges.

Chaque Commission (« Eau et cadre de vie », « Amélioration de la qualité de l'eau », « Gestion quantitative et partage de la ressource » et « Eau et biodiversité ») a travaillé, en atelier d'une demi-journée, sur le pré-diagnostic en rapport avec sa thématique. Les documents de travail ont été élaborés par les cabinets

d'études suite aux entretiens réalisés avec les différents acteurs de l'eau (ONEMA 43, DREAL Auvergne, Agence de l'Eau...) et à l'analyse de données (qualité des eaux, AEP, Station d'épuration...).

Ces réunions ont permis d'affiner le diagnostic du SAGE du Haut-Allier en intégrant les remarques des différents intervenants ayant une bonne connaissance du terrain.

Un document relatant les discussions échangées lors des commissions a également été produit (« *Récit de vie de la construction d'un SAGE* »).

➤ La Commission Globale

La Commission Globale a pour but de rassembler tous les acteurs des commissions thématiques en une seule et même réunion. Elle s'est réunie le 12 mai 2011 à Chanteuges, afin de faire le point sur l'évolution du rapport.

La méthodologie utilisée pour cette réunion fut la même que celle utilisée lors des commissions thématiques, à savoir une présentation globale puis un travail en atelier.

Lors de cette réunion, les enjeux du territoire ont été dégagés et validés.

➤ Les Commissions Géographiques

Les Commissions géographiques du SAGE du Haut-Allier ont été mises en place pour la première fois en octobre 2011. Elles se sont réunies comme énoncé ci-après :

- 26 octobre après-midi à Naussac,
- 27 octobre au matin à Monistrol d'Allier
- 27 octobre après-midi à Chilhac.



Le choix du découpage du territoire s'est fait en fonction des trois principaux bassins de vie : Langeac, Saugues et Naussac. Le territoire est donc divisé en trois (cf carte ci-dessous) :

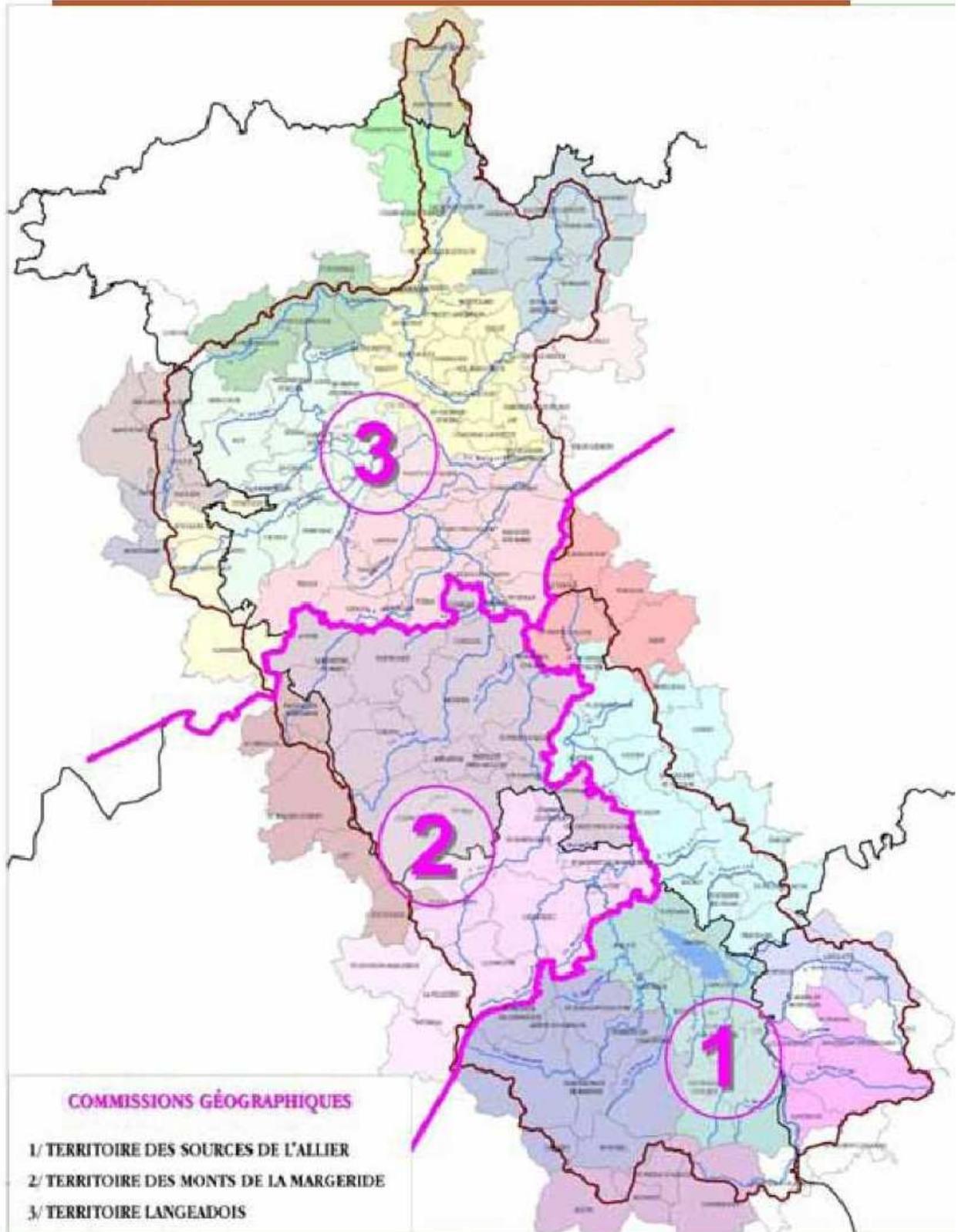
- Territoire des sources de l'Allier
- Territoire des Monts de la Margeride
- Territoire du Langeadois

Au cours de ces commissions, les acteurs du territoire ont pu compléter et/ou modifier, les évolutions de la ressource en eau pressenties à l'horizon 2015-2020, en l'absence de SAGE.

Les commissions ont ensuite réfléchi à la plus-value que pourrait apporter le SAGE du Haut-Allier en fonction des constatations effectuées.

A l'issue de ces commissions, le Scénario Tendanciel sera dressé et présenté pour validation à la CLE.

Découpage des 3 commissions géographiques



III. ETUDES

➤ Diagnostic

Le 7 juillet 2011, ont été validés le diagnostic de la ressource en eau et des milieux aquatiques ainsi que le diagnostic Socio-économique. Ces documents ont permis de dresser les atouts et les faiblesses du territoire et ce par sous-bassins versants. Le diagnostic du SAGE a également permis de faire ressortir les interactions entre le milieu, les usages et les pressions.

Afin de cerner les problématiques et surtout de dégager les enjeux du territoire, quatre grandes thématiques ont été approfondies :

- L'état quantitatif des ressources en eau
- La qualité des ressources en eau
- Les milieux aquatiques
- Les activités liées à l'eau et les risques associés à l'eau

A partir du diagnostic, 8 enjeux majeurs pour le territoire ont donc été validés :

- 1) Améliorer la gestion des barrages en faveur des milieux aquatiques et des usages existants
- 2) Maîtriser les pollutions afin de répondre aux exigences des milieux aquatiques et des activités existantes
- 3) Améliorer la gestion quantitative des ressources en eau
- 4) Améliorer les connaissances, préserver et restaurer le rôle fonctionnel des zones humides et des têtes de bassins versants
- 5) Améliorer la qualité hydromorphologique des cours d'eau en faveur des espèces biologiques aquatiques
- 6) Maintenir et/ou améliorer la valeur paysagère et écologique des milieux naturels
- 7) Produire une petite hydroélectricité compatible avec les milieux aquatiques et les usages existants
- 8) Gérer les risques d'inondation en favorisant la réduction de la vulnérabilité

Le diagnostic a permis de cibler les problématiques locales à partir des constats des différents acteurs.

Suite au diagnostic et aux enjeux qui en ont découlé, le SAGE a lancé l'étape du Scénario Tendanciel.

➤ Scénario Tendanciel

Cette étape a pour but de se projeter dans le futur, à l'échéance 2015-2021, afin d'estimer le devenir de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Pour ce faire, le cabinet d'études a rencontré de nombreux partenaires (ONEMA, DREAL Auvergne, CRPF, CCI,...) qui ont dressé les tendances d'évolution de leur secteur d'activité. A partir de ces données et des tendances des dernières années, des hypothèses d'évolution des pressions sur la ressource en eau ont été proposées aux acteurs locaux durant les commissions géographiques d'octobre. Chacun a ainsi pu s'exprimer sur le sujet. Les

commissions ont ensuite réfléchi à la plus-value que pourrait apporter le SAGE du Haut-Allier, à partir des constats énoncés précédemment.

Les conclusions du Scénario Tendanciel ont ensuite été retravaillées en bureau de CLE suite aux échanges des commissions géographiques. Elles seront présentées lors de la CLE, le 31 janvier pour validation.

➤ **Stage sur les ouvrages hydrauliques et la continuité écologique**



Du 4 avril au 2 septembre 2011, Melle Estelle JACOB étudiante au Master 2 IHBV (Ingénierie des Hydrosystèmes et des Bassins Versants) de l'Université de Tours, a réalisé l'inventaire des ouvrages et la caractérisation de leurs impacts sur la continuité écologique sur le bassin du Haut-Allier. Cette étude avait pour but principal de localiser les ouvrages et d'indiquer la franchissabilité de ces derniers pour la faune piscicole et les sédiments. Des propositions d'aménagement et/ou de

gestion de certains de ces ouvrages ont également été réalisées.

Durant les phases de terrain, la DDT 43 avait mis à disposition un agent vacataire, pour aider Melle Jacob à prospecter le long des cours d'eau. L'ONEMA 43 a également participé à la phase de terrain.

Au total, 211.2 km de linéaire ont été parcourus, durant les 18 journées de terrain organisées. Les affluents prospectés sont les suivants : le Chante Rome, l'Arçon, l'Avesne, le Gourlong, le Panis, la Seuge, le Pontajou, la Besque, l'Arquejol, la Gourgueyre, le Peyrusse, le Malaval, le Freycenet, les Empèzes, le Rouchoux et la Ribeyre.

Le suivi de cette étude a été réalisé par **un comité technique**, composé par les acteurs intéressés par cette problématique (SICALA, ONEMA, DDT43...). Le comité technique s'est réuni à 2 reprises :

Le 14 avril 2011 au SMAT à Langeac, avec l'ordre du jour suivant :

1. Rappel de l'étude
2. Présentation de la méthodologie
3. Validation des axes prioritaires pour l'inventaire
4. Validation de la fiche terrain

Lors de cette réunion, la stagiaire a présenté une fiche terrain type avec plusieurs caractéristiques telles que : la hauteur de chute, les coordonnées GPS... Le comité technique a validé cette fiche terrain en modifiant quelques données difficiles à prendre en compte lors de la phase terrain.

Les axes a prospectés ont été choisi en fonction de l'absence de données sur la problématique ouvrages mais également en fonction des futurs classements des cours d'eau au titre de l'article I214-17.



Le 1er septembre 2011, le comité technique ainsi que les membres du bureau de la CLE se sont réunis au SMAT à Langeac, avec l'ordre du jour suivant :

1. Rappel de la méthodologie
2. Présentation des résultats

Cette étude a été complétée par l'animatrice du SAGE. En effet, le linéaire qui n'avait pas pu être prospecté durant le stage (le Cizières, le Malgascon) a été réalisé durant le mois de novembre avec la participation de l'ONEMA 43.

En Haute-Loire la quasi-totalité des affluents principaux possèdent désormais des informations sur les ouvrages hydrauliques, seuls la Fioule et son affluent l'Ance, en sont dépourvus. Un manque de données est également constaté sur la partie Ardèche du territoire, notamment sur l'Espezonnette.

Une prospection sera effectuée prochainement afin de terminer l'inventaire.

Cette étude sera présentée lors d'un prochain bureau de CLE pour validation.

Les principaux résultats :

- Création d'une base de données « ouvrages » à partir des bases de données appartenant aux acteurs du territoire.
- Inventaire de 248 ouvrages supplémentaires
- Calcul des taux d'étagement des cours d'eau prospectés.
- Caractérisation de l'impact des ouvrages sur la continuité piscicole en prenant en compte comme espèce cible la truite fario.
- Mise à jour de la base GEOBS de l'ONEMA avec les agents de la SD43

➤ **Profil de baignade**

La cellule Eau du SMAT a également suivi et accompagné certaines communes dans la réalisation des profils de baignade, menée par CEREG environnement, sur les sites de baignade situés à Chilhac, Langeac, Monistrol d'Allier, Prades, Lavoûte Chilhac, Vieille Brioude et Villeneuve d'Allier. D'après les résultats, sur huit sites de baignade étudiés seuls deux possèdent une qualité suffisante : Monistrol d'Allier et Prades.

IV. INFORMATION / COMMUNICATION

LA MONTAGNE DU 2 NOVEMBRE 2011

Haute-Loire ➔ Actualité

HAUTE-ALLIER ■ Réunies à Naussac, Monistrol d'Allier et Chilhac, les différentes commissions ont fait le point
Le SAGE prépare ses futures orientations

Après avoir traité les orientations de la SDAGE départementale et de la SDAGE de la Haute-Loire, les commissions ont fait le point sur les orientations de la SDAGE de la Haute-Loire. Les commissions ont fait le point sur les orientations de la SDAGE de la Haute-Loire. Les commissions ont fait le point sur les orientations de la SDAGE de la Haute-Loire.



Commission de suivi d'aménagement de la zone de chass de l'Allier (SDAGE de la Haute-Loire) lors d'une réunion de travail.

Anticiper les évolutions futures des commissions en eau.

Les commissions de suivi d'aménagement de la zone de chass de l'Allier (SDAGE de la Haute-Loire) ont fait le point sur les orientations de la SDAGE de la Haute-Loire. Les commissions ont fait le point sur les orientations de la SDAGE de la Haute-Loire.

En 2011, plusieurs actions de communication engagées les années précédentes ont été reconduites :

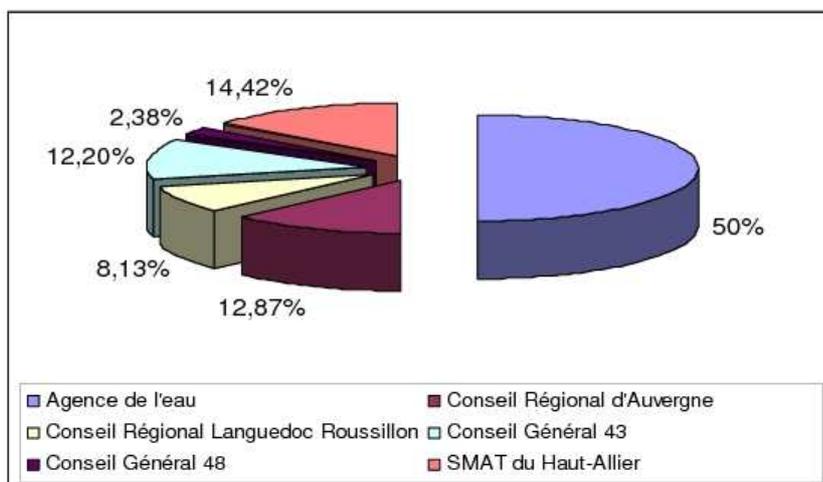
- Des communiqués de presse ont été adressés à l'ensemble de la presse régionale et locale (la Montagne, l'Eveil, la Ruche...) pour

V. BUDGET

Le budget du SAGE se décompose en 2 volets :

- **Le fonctionnement** qui englobe les dépenses dites d'**animation** (salaires de l'animateur - du secrétariat – du service administratif, les frais d'affranchissement et reproduction, les fournitures administratives, les frais généraux de la structure, le transport, etc...) et les frais de **communication** (la lettre du SAGE).

Pour financer la procédure d'animation du SAGE, les modalités financières ont été proposées aux collectivités territoriales concernées et à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

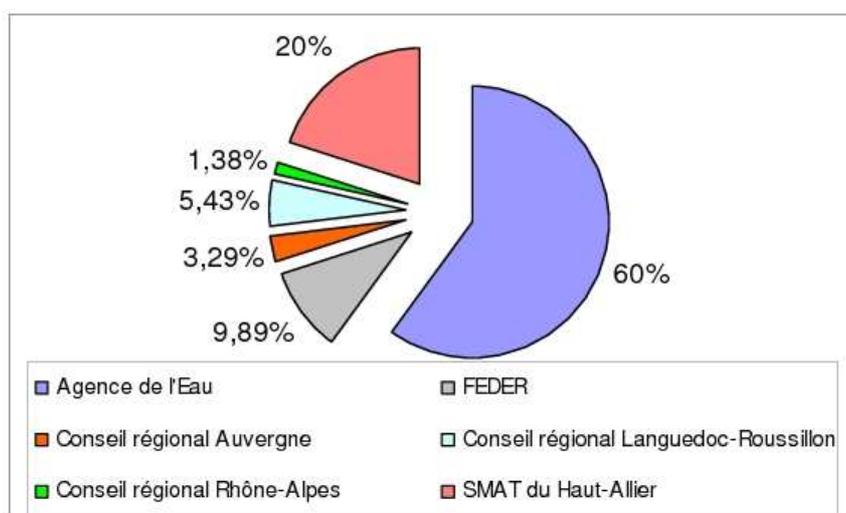


Le graphique ci-contre présente le taux de participation de chaque organisme sollicité. Chaque taux est établi au prorata de la surface de la collectivité territoriale dans le périmètre du SAGE:

NB : le montant des aides est ajusté lors du versement des soldes de façon à respecter la règle des 80% d'aides publiques

- **Les investissements** qui concernent les **études** réalisées.

Le graphique ci-contre présente le taux de participation pour l'étude « Diagnostic et scénario Tendanciel ». (N.B. : le Plan de financement est fait au cas par cas)



Pour l'année 2011, les dépenses du SAGE ont été les suivantes :

- Fonctionnement

Le montant total des dépenses dites d'animation est de **53 071,94 € TTC**.

(Les dépenses liées au stage sur les ouvrages hydrauliques et la continuité écologique sont englobées dans cette somme et non dans les investissements)

- Investissement

Le montant de l'étude du « Diagnostic et du Scénario Tendancier » engagé fin 2010 par les cabinets « Césame environnement » et « Autrement Dit » s'élève à **49 083.84€ TTC**. Cette somme correspond au travail réalisé pour la phase « Diagnostic » de l'étude. La seconde partie sera soldée en 2012, une fois la phase de Scénario tendancier validée.

- Total 2011

Le montant total des dépenses 2011 s'élève donc à **102 155.78 € TTC**.

**Le Président de la CLE du SAGE
M. Raymond RAVAT**

